

DEPARTEMENT
des Côtes d'Armor

Arrondissement de
Saint-Brieuc

Commune de JUGON-LES-LACS
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 septembre 2025

L'an, deux mille vingt-cinq, le onze septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS légalement convoqué le cinq septembre, s'est réuni à la Mairie de Jugon-les-Lacs sous la présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoints, M. Jacky GILLET, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Servane GESRET, M. Alexis POIDEVIN, M. Denis KEURMEUR

POUVOIRS : Mme Mauricette DIRR a donné pouvoir à M. Patrick MÉNARD
Mme Gwenaëlle AOUTIN a donné pouvoir à Mme Adeline BRIVE
Mme Christelle MEUNIER a donné pouvoir à M. Robert LEBLANC

Absents : M. Pierre AUVRET, M. Thierry LEBOUCHER, Mme Marie-Sergine BEZARD, Mme Julie POUPART, Mme Gwendoline FELIN.

Secrétaire de séance : M. Mickaël CARDIN

Nombre de conseillers : en exercice : 23, Présents : 15 ; Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

- PERSONNEL :

- **2025-99-CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF OU DU PATRIMOINE à temps non complet -17h30 mn- pour la médiathèque à compter du 1^{ER} janvier 2026**

Il est rappelé l'engagement pris dans le PCSES (Projet culturel, scientifique, éducatif et social), de recruter un agent à mi-temps pour permettre l'ouverture et les animations de la future médiathèque dont l'ouverture après les travaux est prévue le 15 janvier 2026, dans de bonnes conditions.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de créer un poste d'adjoint du patrimoine ou administratif à mi-temps soit 17h30 mn par semaine à compter du 1^{er} janvier 2026.

Le secrétaire de séance, M. Mickaël CARDIN



Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

